

AVIS DE CONVOCATION

AUX MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le président de la Commission scolaire, Monsieur René Dion, me prie de vous convoquer à une **séance extraordinaire du conseil des commissaires** qui se tiendra le **mardi 21 novembre 2017, à 19 h 30**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec.

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification de la procédure de convocation.
3. Vérification du quorum.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Période de questions accordée au public.
6. Dénonciation d'intérêts.

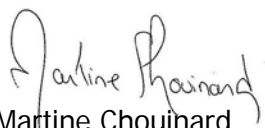
Tel que mentionné au point 4.4 des *Règles de fonctionnement des séances du conseil des commissaires*, toute séance du conseil doit commencer au plus tard vingt minutes après l'heure indiquée dans l'avis de convocation. La séance pourra donc débuter entre 19h30 et 19h50.

DÉCISIONS

7. Action collective (résolution déposée sur place).

INFORMATIONS

8. Communication du président.
9. Communication de la Direction générale.
10. Questions et commentaires des commissaires.
11. Levée de la séance.



Martine Chouinard

Directrice du Secrétariat général, des communications et du transport scolaire
MC/mc

Avis transmis le 16 novembre 2017.